

Sites des Sénateurs du groupe CRC-SPG

<http://elianeassassi.fr/Eric-Besson-propose-une-prime-a-la-delation.html>

Eric Besson propose une prime à la délation

- Activité des sénateurs - Les communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 5 février 2009

Sénateurs du groupe CRC-SPG

A peine nommé à la tête du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, Monsieur Eric BESSON se distingue en proposant, dans une circulaire, d'instituer une prime à la délation : les étrangers sans papiers qui dénonceraient leurs passeurs se verraient délivrer un titre de séjour provisoire par les préfectures.

Cette mesure n'est pas sans rappeler celle que Nicolas SARKOZY avait prise en 2003 alors qu'il était ministre de l'intérieur et consistant à accorder des papiers aux prostituées qui dénoncent leurs proxénètes.

Or, force est de constater qu'après six années d'application, ce dispositif n'a pas permis de démanteler beaucoup de réseaux de prostitution. En revanche, il a précarisé un grand nombre de prostituées et plongé nombre d'entre elles dans la clandestinité.

En réalité, la décision du nouveau ministre de l'immigration est en pratique irréalisable en raison de l'organisation très complexe des filières clandestines, inefficace tant du point de vue du nombre de titres de séjour qui seront finalement délivrés que de la lutte contre les réseaux de passeurs laquelle exige bien d'autres moyens, enfin et surtout dangereuse non seulement pour les sans papiers eux-mêmes mais aussi pour leurs familles qui restées au pays risquent de subir les représailles en cas de dénonciation . Pour ces raisons, je condamne avec la plus grande fermeté cette mesure qui ne relève en réalité que de l'affichage.